



Ville de Porrentruy
Histoire Vie Nature Formation

REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « UTILISATION DES SALLES DE GYMNASTIQUES » (N° 1179) (PDC-JDC)

Séance du 18 novembre 2021

Point n° 5

Préambule :

La ville de Porrentruy est propriétaire de quatre halles de gymnastique, soit ; 1. La salle du Séminaire, gérée par le Centre culturel de Porrentruy (CCDP) 2. La salle de gymnastique du Collège Stockmar, gérée par la direction de l'école 3. Le centre sportif de l'Oiselier qui comprend deux salles de gymnastique gérées par la commission de gestion du centre sportif de l'Oiselier, ceci en parallèle des halles cantonales du Banné et de la piscine des Tilleuls. Dans le but de permettre une utilisation optimale de ces infrastructures, ce sont les institutions qui gèrent l'utilisation de ces salles à travers un règlement d'utilisation.

Question n° 1 :

Le Conseil municipal a-t-il connaissance d'un déficit d'offre de salles de gymnastique situées sur son territoire pour répondre à la demande ? Peut-il nous détailler si ce déficit comprend les périodes scolaires ou les heures non scolaires ?

Réponse :

Le Conseil municipal est conscient de la problématique des salles de sport en ville de Porrentruy. Pour y répondre, une rencontre entre le Canton du Jura, la communauté scolaire d'Ajoie et du Clos de Doubs, le BC Boncourt et la municipalité de Porrentruy a eu lieu. Pour la Municipalité, il n'y a pas de déficit pour les périodes scolaires. Par contre, la communauté scolaire d'Ajoie et du Clos de Doubs est confrontée à ce problème, des études sont en cours pour y remédier. En ce qui concerne les heures non scolaires, la location des salles est assurée par le centre sportif de Porrentruy, par l'intermédiaire de l'office des sports du canton du Jura. La Municipalité fait partie du centre sportif mais n'assure pas les locations.

Question n° 2 :

Considérant un manque d'offre de salles, le Conseil municipal a-t-il une stratégie pour répondre à la demande ?

Réponse :

La ville de Porrentruy n'a pas de besoins avérés ou de demandes formelles pour construire une nouvelle salle de gymnastique. Aucun investissement n'est prévu à long terme pour ce genre de bâtiment. Cependant, une réflexion globale est en cours d'étude par la communauté scolaire d'Ajoie et du Clos du Doubs pour les besoins des écoles secondaires en ville de Porrentruy. Leur réflexion s'inscrit avec le projet de l'acquisition du collège Stockmar.

Question n° 3 :

Comment le Conseil municipal gère les demandes des diverses associations ?

Réponse :

Le Conseil municipal et les services administratifs de la ville ne gèrent pas les demandes de locations. Cette tâche est dévolue au centre sportif de Porrentruy.

Question n° 4 :

Les structures actuelles sont-elles adaptées aux besoins actuels des utilisateurs ?

Réponse :

La ville en tant que propriétaire, est responsable d'entretenir ses halles de gymnastique. Leur rénovation se fait selon certaines nécessités. Dernièrement le changement des éclairages de l'Oiselier (Led), et prochainement la mise en conformité des accès de secours incendie ont été étudiés. L'unique demande adressée à la municipalité par un club sportif est la rénovation et l'agrandissement de la cantine de l'Oiselier qui a été faite en 2020. Aucun autre besoin au niveau structurel n'a été adressé à la Municipalité.

Question n° 5 :

Y a-t-il des demandes spécifiques d'associations pour améliorer les structures actuelles afin de favoriser leur propre développement ?

Réponse :

Des demandes sont faites occasionnellement auprès du Conseil municipal qui y est très sensible. Celles-ci sont étudiées au cas par cas en fonction des besoins et des possibilités financières. Par exemple, suite à une demande d'un club sportif utilisant le centre sportif de l'Oiselier, ce sont plusieurs milliers de francs qui ont été investis pour rénover complètement la buvette en 2021.

25 octobre 2021

Le Conseil municipal